

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

## délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000216

#### Séance du vendredi 6 avril 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 2.7), Martine ROPERS, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 8.3), Danièle TETU, Corinne TISSIER Beure: Philippe CHANEY, Pierre JACQUET (représenté par Auguste KOELLER) Boussières : Bertrand ASTRIC Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Raymond REYLE Champoux : Norbert DUPREY (représenté par Bernadette PERRIN) Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz: Yves TARDIEU Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Françoise GILLET, Claude PREIONI La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Philippe CHANAU Larnod : Martine BERGIER Mamirolle : Jacques-Henry BAUER Marchaux: Bernard BECOULET Miserey Salines: Denis JOLY Montfaucon: Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre: Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pelousey: Jacques TERVEL Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Albert DEPIERRE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE Saône: Bernard GUYON Serre les Sapins: Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Jacques SIFFERLIN Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne WYSOCKI)

Etaient absents: Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI Besançon: Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Loic LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, Nicole WEINMAN Boussières: Michel POULET Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Josseline SEITZ Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Alain CUCHE Chemaudin: Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU Gennes: Gabriel JANNIN Grandfontaine: Jean JOURDAIN, Richard SALA Le Gratteris: Nicole JANNIN Mamirolle: Dominique MAILLOT Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT Morre: Jean-Michel CAYUELA Nancray: Daniel ROLET Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Routelle: Claude SIMONIN Saône: Christelle PETITJEAN Thise: Claude BULLY Torpes: Denis JACQUIN Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

#### <u>Procurations de vote :</u>

Mandants: F. BRANGET, A. GHEZALI, L. LABORIE, L. LAMY, F. PRESSE (à partir du rapport 3.1), J. ROSSELOT, J. SCHIRRER (à partir du rapport 13.1), J. SEITZ, A. CUCHE, G. JANNIN, D. PARIS, M. FELT, J-M. CAYUELA, J-M. BOUSSET

Mandataires: A. BAVEREL, B. FALCINELLA, Y. GUYEN, D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du rapport 3.1), P. BONNET, Y. TARDIEU (à partir du rapport 13.1), G. BAULIEU, B. BECOULET, J-P. DILLSCHNEIDER, C. PREIONI, D. JOLY, G. VALLET, A. DEPIERRE

Objet : Demande de subvention pour la réalisation de logements locatifs publics

# Demande de subvention pour la réalisation de logements locatifs publics

# Rapporteur: Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Inscription budgétaire			
PPIF 2007-2010	Montant AP-CP:	3 519 456,01 €	
Imputation: 204.90	Montant de l'opération :	45 745,00 €	
	Solde après cette opération	: 3 473 711,01 €	

#### <u>Résumé</u>:

Dans le cadre de la fiche action numéro 7 du Programme Local de l'Habitat « le soutien aux Opérations de Renouvellement Urbain», la CAGB participe au financement des opérations de reconstruction inscrites dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine des quartiers de Clairs-Soleils et Planoise à Besançon à hauteur de 1525 € par PLUS et 5 335 € par PLA I soit au total 45 745 € pour les 25 logements situés au 67 rue Mirabeau.

#### **Demandeur**: **Grand Besançon Habitat**

Objet : demande de subvention pour la reconstruction de 23 logements publics de type PLUS et de 2 logements publics de type PLA I situés 67, rue Mirabeau à Besançon dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain des Clairs-Soleils.

Nature de l'opération : Reconstitution de l'offre de logements publics

Subvention demandée : 45 745 €

Soit au total pour ce dossier : 25 logements publics financés.

M. BAUD et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de cette subvention d'un montant 45 745 € à Grand Besançon Habitat.

DE MILLION FRANCHE-COMTE PRÉFECTURE DU DOURS

Le Président

Pour extrait conforme,

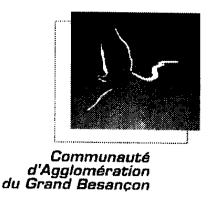
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 89

Contre: 0

RECU 19.AVR 2007

Abstention: 0



# OPERATION DE RECONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS PUBLICS, SITE MIRABEAU, QUARTIER CLAIRS-SOLEILS A BESANÇON

#### **DEMANDEUR**

# **GRAND BESANÇON HABITAT**

## NATURE DE LA DEMANDE

Subvention d'équilibre pour la reconstruction de 23 logements publics de type PLUS et de 2 logements publics de type PLAI situés 67, rue Mirabeau, quartier des Clairs-Soleils à Besançon (surface habitable totale : I 708 m²). Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du quartier des Clairs-Soleils.

Typologie des logements : 8 T2, 8 T3, 7 T4 et 2 T5.

## REGLEMENT DE REFERENCE DE LA CAGB

Délibération du 26 juin 2006 « Adoption du Programme Local de l'Habitat ».

# CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS

Fiche action PLH n° 7 : soutien aux Opérations de Renouvellement Urbain

Montant maximal de subvention (en fonction de l'équilibre prévisionnel de l'opération) :

- 1 525 € par logement de type PLUS
- 5 335 € par logement de type PLAI

# PRIX DE REVIENT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS

Prix de revient prévisionnel de l'opération TTC (TVA 5,5%) = 2 587 594 euros.

Plan de financement prévisionnel	Montant	en%opération
Subvention ANRU PLUS / PLAI	447 245,00 €	17,28%
Subvention CAGB PLUS/PLAI	45 745,00 €	1,77%
Subvention GDF	3 750,00 €	0,14%
Prêt CDC PRU CD	636   22,00€	63,23%
Prêt CDC PRU CD Foncier	275 864,00 €	10,66%
Prêt CDC PLAI	153 343,00€	5,93%
Prêt CDC PLAI Foncier	25 525,00 €	0,99%
Fonds propres	0,00€	0,00%
Total TTC	2 587 594,00 €	100,00%

#### **OBSERVATIONS**

• Coût / m² de surface habitable : 1 515 euros.

Les travaux bâtiments représente 74% du coût total de l'opération.

- Il s'agit de la première opération de reconstruction du Programme de Rénovation Urbaine du quartier des Clairs-Soleils. Les 25 logements publics collectifs construits se répartissent en 3 petits bâtiments.
- Les 4 différents niveaux de loyers appliqués permettent d'envisager l'instauration d'une réelle mixité sociale :
  - Loyer PLAI 4,49 € / m² pour 2 logements
  - Loyer PLUS CD 90% 4,56 € / m² pour 11 logements
  - Loyer PLUS CD 100% 5,06 € / m² pour 10 logements
  - Loyer PLUS CD 133% 6,73 € / m² pour 2 logements

Délibération du vendredi 6 avril 2007 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon